



Les Interpreneurs sont une association de dirigeants d'entreprises et d'experts bénévoles en capacité d'initier et de conduire des processus de changement dans les PME/PMI/TPE et en particulier de procéder à des diagnostics d'attractivité auprès des chefs d'entreprises, de détecter des potentiels latents d'entrepreneuriat et de développement.
Président : Christophe Faurie.
Publication récente : « France : potentiel ignoré », livre.

Ce cahier a été rédigé par Jean-Pierre Dayras, membre du comité d'honneur de l'Association des Interpreneurs.

contact@interpreneurs.club
T +33 6 09 67 28 01
Site Internet :
www.interpreneurs.club

Le point de vue de l'association Les Interpreneurs sur le projet de mine de lithium dans l'Allier

EN BREF.

Le présent cahier d'acteur a pour but de donner un avis favorable au projet, y compris en tenant compte des apports du débat en matière d'impact sur la ressource en eau, sur les retombées territoriales, sur l'emploi et l'entrepreneuriat.

Il a également pour but d'interpeller les acteurs économiques notamment la région Auvergne Rhône Alpes, ainsi que la région voisine Nouvelle Aquitaine et les CCI, notamment la CCI AURA sur l'opportunité de bâtir un projet industriel et entrepreneurial plus vaste sur le lithium.

Il interpelle également le Conseil départemental de l'Allier et France Travail sur le travail d'anticipation à réaliser en matière d'employabilité des demandeurs d'emploi locaux et des bénéficiaires du RSA. Le Conseil Départemental doit aussi mettre en place une politique globale d'accueil des populations nouvelles (jeunes actifs, cadres, conjoints, etc.)



SUR LE PROJET

Il faut ici remercier la Commission Nationale du Débat Public pour l'information très complète sur le projet et l'organisation des débats dans le département de l'Allier. Cependant, ce projet d'intérêt national concerne en réalité un espace géographique plus large, en fait toute la partie Nord du Massif central, de par la structure géologique des sous-sols et de par la structure démographique et sociale des départements de ce secteur, ainsi que des infrastructures économiques et de desserte.

Rappelons ici que le département de l'Allier, comme tous les départements voisins du nord du Massif central, perd de la population (moins 1000 habitants en moyenne par an depuis 40 ans) et que leur structure démographique est de plus en plus déséquilibrée avec un vieillissement de la population (un tiers des habitants de l'Allier ont plus de 60 ans). Il en est de même, en pire, pour le département de la Creuse (40%).

Le projet minier d'extraction en souterrain et d'exploitation est sérieux, il est implanté dans le secteur ouest du département de l'Allier, il tangente le département de la Creuse qui est aussi très concerné par les retombées économiques et sociales. Vu l'importance de la ressource, l'étude d'impact gagnerait à être effectuée sur un périmètre plus large incluant le département de la Creuse et sans doute même au-delà.

Bien entendu la présence d'une ressource en lithium aussi importante au niveau mondial constitue une opportunité considérable pour ces départements en déprise démographique, économique et sociale. L'importance des investissements et des retombées en matière d'emploi en constitue un révélateur de premier ordre.

C'est donc un avis très favorable au projet qu'émet ce cahier d'acteur. Toutefois vu l'importance stratégique de la ressource, nous recommandons qu'un « contrat de projet » soit formalisé entre toutes les parties et qu'un comité de suivi des engagements d'Imerys et du projet soit mis en place avec participation de l'Etat.

L'impact territorial et économique du projet

1 - Au-delà de l'extraction et de l'exploitation du lithium (et éventuellement des autres minerais extraits), nous appelons à la réalisation d'un projet industriel et entrepreneurial global. Pour ce faire nous interpellons la région Auvergne Rhône Alpes (et éventuellement la région Nouvelle Aquitaine), ainsi que les CCI pour concevoir un projet « aval » plus vaste de valorisation du produit lithium dans les différents domaines de l'industrie et des services. Pourquoi pas une « Lithium Valley » ?

En effet le dossier cible en bout de chaîne uniquement la production de batteries automobiles ; mais d'autres types de batteries tout aussi stratégiques et sophistiqués sont nécessaires et le lithium et ses dérivés sont utilisés dans d'autres secteurs industriels (médical, optique, métallurgie, environnement, etc.) au-delà du stockage de l'énergie. Déjà la production de batteries de tout type devrait faire l'objet de recherches pour en diminuer la taille et le poids et en faire évoluer la technologie. Nous suggérons qu'un travail de prospective industrielle soit mené avec des centres de recherche et les universités afin d'imaginer et de valoriser d'autres usages du lithium peut-être plus innovants et tout autant stratégiques. A la suite de ces travaux, des appels à manifestation d'intérêt pourraient être lancés afin de susciter des projets entrepreneuriaux susceptibles de constituer un « écosystème territorial » ambitieux (ou cluster) avec un fort impact régional. Ce projet industriel devrait s'inscrire dans un objectif de performance, d'innovation et de souveraineté.

On voit aisément les retombées plus importantes et plus qualitatives en matière d'emploi et d'attractivité pour les territoires concernés.

2 - Au niveau social et de l'impact démographique, nous appelons le Conseil Départemental de l'Allier à anticiper avec France Travail, un travail précis d'employabilité au sein des demandeurs d'emploi (14000 demandeurs en catégorie A) et des bénéficiaires du RSA. Le département est investi d'une large

compétence en matière sociale et d'insertion et dès lors qu'Imerys et d'autres industries de la chaîne de valeur définissent leurs besoins très en amont, il est parfaitement possible de présenter des candidats crédibles et formés. En zone rurale la main d'œuvre locale est en générale consciencieuse et fidèle rendant les investissements en formation des entreprises rentables à court terme. En fonction des besoins, il sera probablement nécessaire d'accueillir des travailleurs extérieurs au territoire et également des jeunes en apprentissage. Là aussi le Conseil départemental avec ses partenaires, devrait mettre en place une politique d'accueil plus ambitieuse et plus globale, intégrant le logement, le travail du conjoint, la santé, l'école, les activités culturelles et de loisirs, le commerce de proximité, etc... L'accueil de jeunes actifs revêt un caractère stratégique pour ces territoires en déprise démographique. Ce besoin peut être d'autant plus qualitatif que le projet industriel sera plus vaste et fera appel à davantage d'emploi de type ingénieurs, cadres, dirigeants de start-up, établissements de recherche, etc. Enfin dans le temps, il serait nécessaire de mettre en place un dispositif de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, une GPEC de territoire, avec participation de toutes les entreprises.

Conclusion

Il est impératif d'exploiter cette ressource d'intérêt stratégique pour la France. C'est une opportunité unique pour les territoires du nord du Massif central et particulièrement pour le département de l'Allier qui perd de la population et a le taux de chômage le plus élevé d'Auvergne.

C'est pourquoi nous émettons un avis très favorable au projet d'Imerys, en recommandant toutefois une attention particulière au niveau de l'impact sur la ressource en eau.

Nous appelons également le Département, la Région et les acteurs économiques à concevoir et à mettre en œuvre un projet économique et social plus global, plus qualifié et plus ambitieux. IL s'agit de créer les conditions pour mettre en place au niveau régional un « écosystème lithium » faisant appel à la recherche et à l'excellence chimique et technologique pour des usages plus larges et sans doute plus pointus. L'opportunité de bâtir un projet industriel et entrepreneurial plus large existe. La Région doit s'en saisir. Au niveau de l'emploi et de l'accueil, le Département doit également impulser et mettre en place avec ses partenaires une démarche globale ambitieuse permettant d'améliorer significativement le taux d'emploi de la population, le solde migratoire, à terme le solde naturel et la cohésion du territoire.

Pour l'ensemble du projet et des engagements des différentes parties, nous recommandons de conclure un « contrat de projet » exhaustif entre Imerys, l'Etat et les collectivités territoriales compétentes ainsi que de mettre en place un comité de suivi avec participation de l'Etat.

